

Panorama des industries agroalimentaires

édition **2014**



Région Corse

☞ Chiffres clés 2012.....	1
☞ Diagnostic territorial.....	4
☞ Carte d'implantation des établissements par secteur.....	6

DÉFINITIONS

L'entreprise agroalimentaire considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires » et la « fabrication de boissons ». L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. L'artisanat commercial et le commerce de gros ont été exclus du champ d'étude des fiches régionales du Panorama des industries agroalimentaires (IAA) 2014.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro siret de 14 chiffres.

→ CHIFFRES CLÉS 2012

Tableau 1 : Poids des établissements agroalimentaires de la région dans l'activité industrielle régionale en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP (établissements ayant eu au moins un jour d'activité dans l'année)

Poids du secteur agroalimentaire (AA) / industrie manufacturière	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
Établissements AA	356	979
Établissements de l'industrie manufacturière	1 615	3 110
% Établissements AA / Établissements de l'industrie manufacturière	22,0%	31,5%

Tableau 2 : Poids des établissements agroalimentaires de la région par principaux secteurs d'emplois agroalimentaires et par rapport à l'ensemble France en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP (établissements ayant eu au moins un jour d'activité dans l'année)

	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
101 – Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	41	213
102 – Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	3	S
103 – Transformation et conservation de fruits et légumes	27	53
104 – Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	11	S
105 – Fabrication de produits laitiers	43	176
106 – Travail des grains ; fabrication de produits amylicés	1	S
107 – Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	108	223
108 – Fabrication d'autres produits alimentaires	87	95
109 – Fabrication d'aliments pour animaux	1	S
11 – Fabrication de boissons	34	205
Total IAA région	356	979
Total IAA France	21 271	391 613
Part de la région / France	1,7%	0,2%

Tableau 3 : Principaux résultats des entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus de la région par principaux secteurs d'emplois agroalimentaires en 2012

Champ: entreprises de 20 salariés et plus des divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial 1013B, 1071B,C,D) de la NAF rev2, DOM inclus

Source : CLAP 2012, FARE 2012, traitements SSP

(1) Entreprises mono et quasi-mono régionales, c'est-à-dire les unités légales (de 0 à N salariés) dont plus de 80 % des effectifs salariés sont localisés dans des établissements présents dans la région

(2) y compris autres produits et autres charges

Secteurs de l'industrie agroalimentaire	Nombre d'unités légales (1)	Effectif salarié au 31/12	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée (2)	Ventes à l'exportation
101 – Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	4	S	S	S	S
102 – Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	0	0	0,0	0,0	0,0
103 – Transformation et conservation de fruits et légumes	1	S	S	S	S
104 – Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	0	0	0,0	0,0	0,0
105 – Fabrication de produits laitiers	3	S	S	S	S
106 – Travail des grains ; fabrication de produits amylicés	0	0	0,0	0,0	0,0
107 – Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	2	S	S	S	S
108 – Fabrication d'autres produits alimentaires	0	0	0,0	0,0	0,0
109 – Fabrication d'aliments pour animaux	0	0	0,0	0,0	0,0
11 – Fabrication de boissons	4	135	53,7	14,4	3,8
Total IAA région	14	415	126,4	30,2	4,4
Part du périmètre coopératif / région	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ensemble IAA France	2 731	367 591	150 228	28 426	32 921
Part de la région / France	0,5%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%

Tableau 4 : Répartition des établissements par classe d'effectifs salariés de la région en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP

Classe d'effectifs salariés en équivalent temps plein (ETP)	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
De 0 à 9 salariés ETP	326	332
Entre 10 et 49 salariés ETP	29	594
Entre 49 et 100 salariés ETP	1	S
Entre 100 et 259 salariés ETP	0	0
Plus de 250 salariés ETP	0	0
Total IAA	356	979

→ DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Les IAA représentent le premier secteur industriel de l'île et portent l'image de la Corse à l'étranger et sur le Continent. Le marché de l'agroalimentaire est structurellement porteur et dynamique. L'alimentation, les transformateurs et les producteurs sont porteurs de valeurs et de traditions insulaires.

FILIÈRE IAA

Un renforcement des échanges entre les différents intervenants (État, Collectivité Territoriale de Corse (CTC), etc.) dans la filière IAA apparaît nécessaire et constitue un enjeu pour l'année 2014.

Il convient également de travailler sur l'articulation production/transformation et sur la place de la transformation fermière et de la vente directe.

Un comité stratégique de filière régionale (CSFR) a été mis en place en avril 2013. Il s'agit notamment de trouver les synergies entre agroalimentaire et production fermière en Corse, en présence des différents services de l'État, de la CTC, ses agences et offices, des représentants des industriels et des salariés.

Dans ce cadre un audit de différentes industries du secteur agroalimentaire a été réalisé. Plusieurs besoins ont été identifiés à la suite de cet audit : formalisation des recettes et des procédés de fabrication, défaut de suivi technico-économique.

Une réflexion approfondie doit s'initier sur les problématiques de maîtrise des coûts de production et amélioration des marges par la mutualisation des achats (obtenir des réductions sur les coûts d'acheminement) ainsi qu'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

Sont en cours dans le secteur :

- normalisation des étiquettes pour répondre aux normes européennes,
- recherche de débouchés et information sur les modalités de mise en œuvre et
- reconnaissance des labels locaux.

COMMERCIALISATION EXPORT

Les entreprises sont correctement accompagnées grâce au dispositif « Cors'Export ». Il existe un problème de masse critique des entreprises corses qui ne peuvent aller sur le marché de masse. Elles doivent viser les marchés de niche.

Les entreprises éprouvent des difficultés à amorcer, mais surtout à entretenir les relations. Dans le haut de gamme les interlocuteurs sont également des petites structures.

Pour la Corse, le marché principal se trouve dans le bord à bord (Marseille), dans les salons ou lors des rencontres organisées par Ubifrance. Les interlocuteurs ne correspondent pas totalement aux produits proposés par les entreprises insulaires.

Un certain nombre de producteurs insulaires est sur la moyenne gamme qui peut être distribuée dans un réseau haut de gamme à l'étranger : la branche viticole exporte aux États-Unis, en Belgique et en Allemagne (en lien avec la nationalité des touristes visitant l'île) et cherche à se développer sur les marchés russe et chinois.

La problématique du coût du transport maritime de la Corse vers le Continent et du Continent vers la Corse (intransit) demeure très prégnante. Le dispositif doit être redéfini suite au renouvellement de la Délégation de Service Public.

SIGNES DE QUALITÉ INAO

L'enregistrement des dénominations est faite au niveau communautaire. Une marque collective « Corse » ne doit pas induire de tromperie du consommateur : il convient de distinguer les produits 100 % corses, transformés en Corse et non corses.

Les appellations d'origine contrôlée (AOC) charcuterie réserve l'usage du nom Corse pour une toute petite partie de la production.

Un groupe de convergence AOP/Indication géographique protégée (IGP) a été constitué au niveau national pour répondre à ce type de cas. Le travail de ce groupe n'a pas encore abouti. Il doit fixer le cadre de travail de la commission d'enquête sur les demandes d'IGP charcuterie corse. Il convient, en outre, d'attendre le résultat du contentieux engagé contre les décrets d'AOC pour pouvoir progresser.

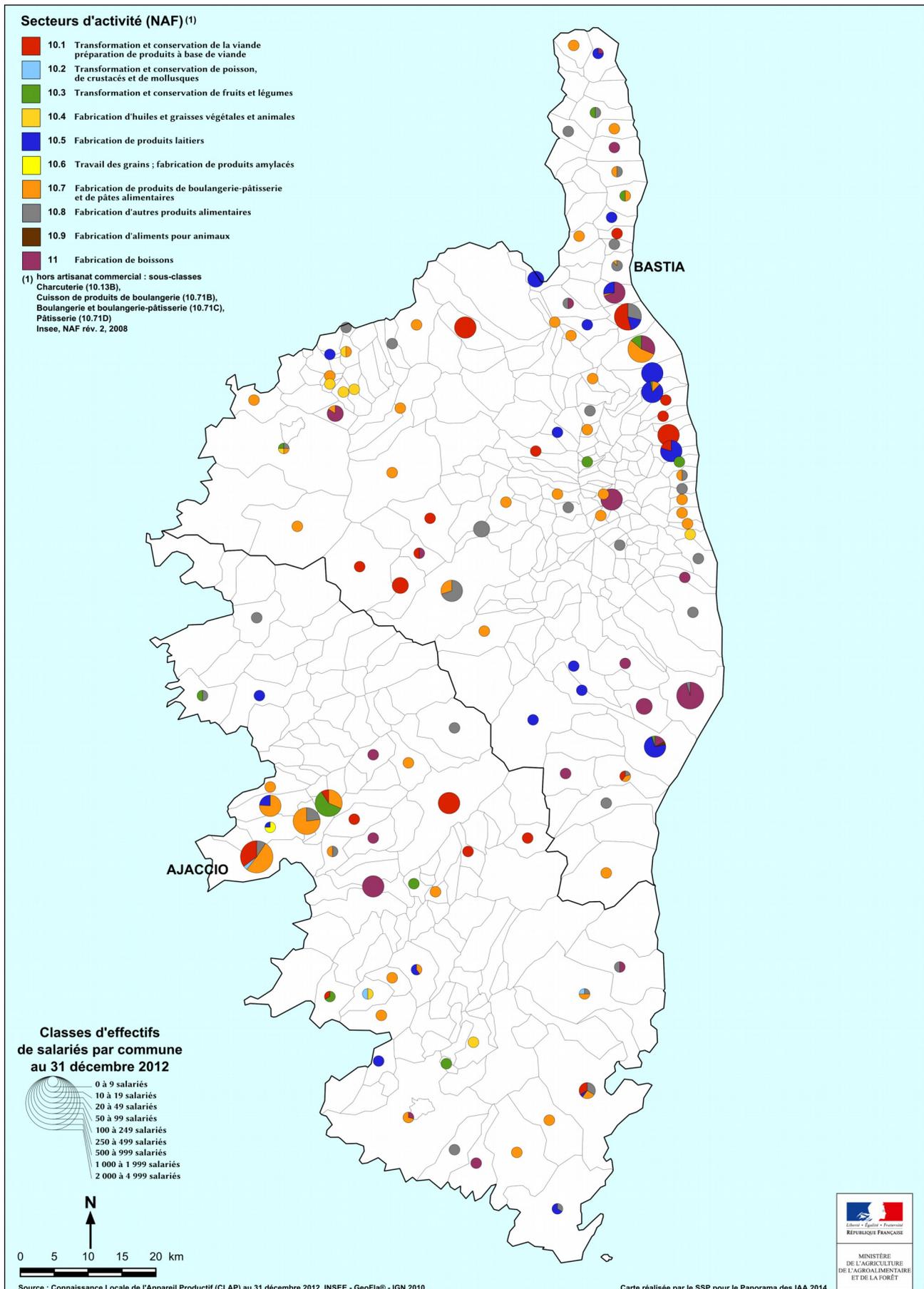
Une usurpation du nom « Corse » par les productions espagnoles de clémentines de la variété « fine de

Corse » a motivé le travail sur l'IGP clémentine de Corse. Une phase longue et importante consiste à définir de manière commune ce qu'on veut défendre et identifier. La démarche a favorisé une importante structuration de la filière. L' Association Promotion et Défense de la Clémentine Corse (APRODEC) a acquis une grande compétence dans le domaine de la constitution des IGP qui profite maintenant à d'autres filières (noisette et kiwi). La définition d'un cadre, même si ce n'est pas son objectif, engendre toujours des exclusions qu'il faut gérer.

Il y a cinq demandes d'AOC fromagères pour des fromages corses en plus du Brocciu, avec une dénomination conservée pour « La tomme Corse » puisque cette appellation ne pourra bénéficier aux autres fromages et que le Brocciu n'est pas, à proprement parler, un fromage.

Un groupe de travail est en cours sur les produits insulaires.

→ CARTE D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR



EN SAVOIR PLUS

Coordonnées de la DRAAF :

Le Solférino

BP 309

8 cours Napoléon

20176 AJACCIO CEDEX 1

Tel : 04 95 51 86 00

Fax : 04 95 21 02 01

draaf-corse@agriculture.gouv.fr

Les sites professionnels :

Syndicat des Professionnels de la Transformation Agroalimentaire de Corse (SPTAC)

sptac@wanadoo.fr

- Coop de France Corse

frca-corse@wanadoo.fr

www.frca Corse.com

Observatoires :

- Banque de France : pour des données de conjoncture sur les IAA et sur l'ensemble des secteurs industriels:

<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/corse.html>

GIP Corse Compétences-Fiore :

www.fiore-corse.net